

**AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT (E) NATIONAL(E),
SPECIALISTE EN INGENIERIE RURALE POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE
DEVELOPPEMENT REGIONAL DU LAC**

Réf : 012/TCD10/06/2018/IC

Date : 14/06/2018

Pays : Tchad

Description de poste : Consultant spécialiste en ingénierie rurale dans le cadre de l'élaboration d'un plan développement de la région du Lac.

Type de contrat : contrat individuel (les offres/propositions sont individuelles)

Nom du projet : Programme Intégré de Stabilisation du Lac Tchad.

Période d'affectation/services (le cas échéant) : Début Juillet 2018

Durée de la mission : **60 jours ouvrables**

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le **jeudi 28 juin 2018 à 12 h h00**, heure de N'Djamena, en indiquant la référence **N° 012/TCD10/2018/06/IC**. (Si cette référence n'est pas indiquée en **objet de votre mail**, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante: registry.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Depuis sa création, la région du Lac est le théâtre d'un sous-développement chronique. Cette région reste en retard par rapport au reste du pays au regard de la plupart des indicateurs du développement humain, et les taux de pauvreté chronique, d'analphabétisme et de chômage des jeunes y sont très élevés. Le déficit d'infrastructures, conjugué au sous-développement, à un faible degré de décentralisation, à des services sociaux insuffisants et à un manque d'accès aux ressources, ont longuement caractérisé la région du Lac Tchad. Les facteurs climatiques (sécheresse cyclique, inondations et dégradation de l'environnement), ainsi que les déplacements de populations qui sont dus à la fois aux conflits et à ces facteurs climatiques, sont venus exacerber la situation déjà précaire et font peser des pressions supplémentaires sur les services de base et les moyens d'existence durable.

Avec la crise humanitaire et sécuritaire causée par l'insurrection de Boko Haram et les opérations militaires qui s'en sont suivies, la situation s'est davantage dégradée dans cette zone. Depuis, les autorités locales et les communautés font face à un afflux massif de déplacés et de

réfugiés qui a fini de doubler la population des localités de Baga-Sola et Bol. Avec plus de 120 000 déplacés, la région continue de souffrir de l'insécurité, mais aussi des tensions intercommunautaires et de la pression sur les maigres ressources d'une zone déjà extrêmement pauvre, qui manque de services et d'infrastructures de base.

Les restrictions de mouvements liés aux dispositions sécuritaires ont un impact négatif sur la situation économique et alimentaire des populations hôtes et des personnes en situation de déplacement (augmentation des prix des denrées de base, perte de débouchés économiques, pêche fortement réduite à cause de l'interdiction de naviguer, zones de transhumance déviées et pâturages réduits ...), augmentant les risques liés à l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Les populations continuent de se déplacer, fuyant l'insécurité et à la recherche de moyens de subsistance. Après des déplacements massifs en 2015, des mouvements secondaires de plus petite ampleur ont été enregistrés en 2016. L'assistance humanitaire est souvent la seule source de subsistance pour la majorité des déplacés et la population locale. Les populations bravent les mesures sécuritaires au risque de leur vie pour se rendre dans leurs localités d'origine en quête de moyens de subsistance (agriculture, pêche, élevage). En l'absence de perspectives immédiates de retour pour les déplacés, il s'avère essentiel de mettre en place des solutions durables et d'envisager le développement d'activités socio-économiques pour renforcer leur autosuffisance et faciliter leur réinsertion dans les villages d'accueil.

L'accès aux services essentiels de base reste limité pour les populations de la région du Lac. La région ne compte que 10 médecins et le taux de scolarisation primaire de l'année scolaire 2015-2016 est seulement de 37%. Au-delà de l'insuffisance d'infrastructures, de ressources humaines, d'équipements et de fournitures, y compris les médicaments, la vulnérabilité économique et certaines pratiques traditionnelles ne favorisent pas l'utilisation des services sociaux. Dans ce contexte, les déplacements exercent une pression accrue sur ces services et en limitent d'autant plus l'accès. Il est donc important d'appuyer les structures de santé, d'éducation et accroître la capacité des infrastructures d'eau et d'assainissement pour améliorer l'accès aux services essentiels de base dans la région.

Cependant, la région affiche une dynamique de développement dans la nouvelle façon de travailler, intégrant l'humanitaire, le développement et la consolidation de la paix, avec des populations accessibles et des autorités régionales et locales engagées. Ces autorités ont exprimé le besoin de disposer d'un cadre stratégique de planification et de négociation de financement pour les projets répondant aux besoins prioritaires. Lequel besoin a reçu un écho favorable des partenaires techniques et financiers qui ont affiché une volonté d'accompagner cette initiative.

Des travaux préliminaires ont établi six (6) thématiques de développement : (i) Santé et nutrition ; (ii) Promotion de l'économie locale ; (iii) Infrastructures et communication ; (iv) Formation professionnelle, Emploi et Entrepreneuriat ; (v) Education ; et (vi) Stabilisation, Cohésion Sociale, Consolidation de la Paix et Gouvernance.

Dans cette lancée, des comités et sous-comités, composés de cadres de l'Etat exerçant dans la région et de deux conseillers techniques, ont commencé la sensibilisation et l'information des populations dans de la région, pour baliser le terrain aux consultants qui vont venir collecter les données pour la rédaction du projet de plan de développement régional (PDR).

2. RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Une équipe de consultants internationaux (un spécialiste en planification du développement local durable, chef d'équipe, et un spécialiste en sécurité, maintien et consolidation de la paix) et nationaux (un spécialiste en collecte et analyse de données et un spécialiste en ingénierie

rurale) est sollicitée pour appuyer l'élaboration du plan de développement de la région du Lac, conformément aux orientations stratégiques nationales (Vision 2030 et le Plan National de Développement 2017-2021) et locales qui visent à intégrer les questions de la sécurité, de l'humanitaire, de la protection et consolidation de la paix, et de développement durable. L'équipe de consultants travaillera en étroite collaboration avec le Comité d'Appui à l'élaboration du Plan et les équipes techniques des agences des Nations Unies et des Organisations non gouvernementales intervenant dans la région du Lac. L'équipe de consultants devra adopter une approche participative et consultative garantissant une expression libre aux participants et participantes. Cet appui consistera en la facilitation et le secrétariat des consultations techniques à différents niveaux mais aussi en la consolidation du PDR.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Elaborer un PDR prenant en compte les priorités des populations (hôtes, déplacés, retournés et réfugiés) dans les six thématiques énumérées ci-haut ;
- Proposer un plan d'action assorti du budget pour le PDR ainsi qu'un chronogramme de mise en œuvre réaliste couvrant la période 2018-2021 ;
- Définir les stratégies de mise en œuvre du plan d'action ;
- Proposer un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'action, spécifiant le rôle et les responsabilités de chaque acteur tant étatique que non-étatique ;
- Proposer une stratégie de communication, de plaidoyer et de mobilisation des ressources ;
- Identifier les contraintes et risques susceptibles d'entraver la mise en œuvre du plan et faire des propositions de mitigation des risques.

Tenant compte des différentes phases de la préparation d'un plan de développement local standard, il est attendu du prestataire les livrables suivants :

- Les rapports d'ateliers de restitution et de validation dans les quatre départements de la région, marquant la fin du diagnostic participatif, 40 jours ouvrables après le démarrage de la mission ;
- Une version provisoire du PDR, 20 jours ouvrables après la fin du diagnostic participatif ;
- Une version finale du PDR, validé 10 jours après intégration des observations issues de l'atelier de validation au niveau de la région.

Le consultant spécialiste en ingénierie rurale, dont la mission s'étendra du lancement des travaux jusqu'au dépôt du PDR provisoire par l'équipe de consultants, se chargera spécifiquement de mener l'analyse sur la thématique de la promotion de l'économie locale, fournissant deux rapports à intégrer dans le PDR :

- Un premier rapport sur le diagnostic des ménages ruraux et des petits propriétaires dans les cantons de la région ;
- Un deuxième rapport de proposition d'actions pour la promotion de l'économie rurale dans la région.

En sus, il devrait pouvoir contribuer dans la mise en cohérence générale du PDR provisoire.

3. Qualifications et expériences requises

3.1 Qualifications académiques

Diplôme universitaire de niveau BAC + 5 années d'études ou diplôme équivalent en sciences agronomiques, agroéconomistes et climatiques/météorologie, géographie, études environnementales, économie, développement.

3.2 Expériences

- Au minimum cinq (5) ans d'expérience de travail dans le domaine des sciences agronomiques en rapport avec la gestion communautaire pour la réduction de la pauvreté;
- Posséder une connaissance manifeste des tendances climatiques de la zone du Lac au Tchad, des risques de catastrophes, du système d'informations climatiques ou autre domaine similaire et de leurs impacts sur la production et productivité agricole, y compris l'élevage ;
- Avoir une bonne connaissance des concepts de développement local, décentralisation et planification locale

3.3 Compétences

- Excellent esprit d'équipe avec de bonnes compétences interpersonnelles ;
- Capacité à gérer sa charge de travail avec un minimum de supervision ;
- Capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés ;
- Capacité à répondre aux demandes supplémentaires malgré un court préavis ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Aptitude à communiquer oralement et par écrit en français afin de communiquer des informations complexes et techniques à des publics techniques et généraux ;
- Capacités de planification stratégique solide, de gestion et de rapports axés sur les résultats ;
- Sensibilité et capacité d'adaptation culturelle, au genre, à la religion, à la nationalité et à l'âge.

4. Documents à inclure lors de la soumission

Les personnes intéressées doivent envoyer les documents suivants:

1. Une proposition technique expliquant pourquoi elles sont le/la meilleur(e) candidat(e) et proposer une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ;
2. Une proposition financière ;

3. Un Curriculum Vitae prouvant une expérience dans des domaines similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation)

5. Propositions financières

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignations	taux	Nombre/qté	montants
Honoraire			
Perdiem s'il y a			
Frais de déplacement en ville			
Frais de communication			
Autre frais s'il y a (à préciser)			

6. Evaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants:

6.1 Grille d'évaluation des qualifications et compétences

	Points
<p>1. Qualification et expériences pertinentes du soumissionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de niveau BAC + 5 années d'études ou diplôme équivalent en sciences agronomiques, agroéconomistes et climatiques/météorologie, géographie, études environnementales, économie, développement (15 points) • Au minimum cinq (5) ans d'expérience de travail dans le domaine des sciences agronomiques en rapport avec la gestion communautaire pour la réduction de la pauvreté (15 points) • Posséder une connaissance manifeste des tendances climatiques de la zone du Lac au Tchad, des risques de catastrophes, du système d'informations climatiques ou autre domaine similaire et de leurs impacts sur la production et productivité agricole, y compris l'élevage (10 points) 	50

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une bonne connaissance des concepts de développement local, décentralisation et planification locale (10 points) 	
2. Compréhension de la mission: Description claire des résultats et produits attendus de la mission (10 points)	10
3. Méthodologie proposée <ul style="list-style-type: none"> - Qualité et cohérence de la démarche proposée par rapport aux termes de référence (10 points) - Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission (10 points) - Les produits sont bien décrits et en ligne avec les résultats attendus (5 points) 	25
4. Plan de travail et chronogramme <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du plan de travail (10 points) - Précision et cohérence du chronogramme avec les termes de référence (5 points) 	15
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront ouvertes et comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au Consultant techniquement qualifié ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30.